

Annexe



GOU 24.0.5

DOMAINE : **GOVERNANCE**

En vigueur le : 31 octobre 2017 (17-129)

RÉFÉRENCE : [GOU 24.0 Plan stratégique pluriannuel](#)

Révisée le :

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

CADRE D'ÉVALUATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le comité de gouvernance responsable de la planification stratégique doit cibler des orientations stratégiques qui sont bien définies et réalisables. Celles-ci doivent être complémentaires et établir une vision unifiée de l'avenir. Le cadre d'évaluation ci-dessous permet de revoir chaque orientation stratégique selon quatre éléments clés : *Pertinence / Investissement / Risque / Faisabilité*.

ÉVALUATION	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
<p>Pertinence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que l'objectif respecte les exigences législatives relatives au plan pluriannuel? • Est-ce que l'objectif correspond aux objectifs et aux priorités du Ministère? • Est-ce que l'objectif cadre avec les énoncés de mission, de vision et de valeurs? • Est-ce que l'objectif répond aux besoins en matière d'apprentissage et de bien-être des personnes qui ne reçoivent pas suffisamment de services ou des personnes qui ne réalisent pas leur plein potentiel? • Est-ce que l'objectif convient aux intérêts des intervenantes et intervenants? • Est-ce que l'objectif s'harmonise aux autres objectifs stratégiques pour former une stratégie cohérente et unifiée? • Est-ce que l'objectif s'harmonise avec le mandat du conseil scolaire ou de l'administration scolaire (p. ex., les conseils scolaires catholiques, les conseils scolaires de langue française, les administrations scolaires en milieu hospitalier)? • Est-ce que l'objectif favorisera l'équité et la diminution des écarts de rendement? • Est-ce que l'objectif permet d'atteindre des objectifs secondaires ou de progresser en ce sens? 			

ÉVALUATION	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Investissement : <ul style="list-style-type: none"> • L'objectif exige-t-il une quantité considérable de ressources en argent, en personnel et en temps? • Favorise-t-il les économies et améliore-t-il l'efficacité? 			
Risque : <ul style="list-style-type: none"> • L'objectif compromet-il l'adhésion des intervenantes et intervenants au plan? • Pose-t-il un risque pour la qualité de l'éducation offerte? • Est-il compromis par des changements dans les milieux interne ou externe? Si oui, comment pouvons-nous atténuer les risques? 			
Faisabilité : <ul style="list-style-type: none"> • Cet objectif peut-il être atteint au moyen d'initiatives à court terme? • Est-ce que l'objectif peut être intégré à d'autres efforts d'amélioration du conseil scolaire dans le cadre d'une approche globale? • Est-ce que l'objectif convient à nos compétences et capacités? Sinon, nous offre-t-il l'occasion de nous améliorer dans d'autres domaines clés? 			

Référence : *Planification stratégique pluriannuelle : Guide à l'intention des conseillères et conseillers scolaires*